



Collectif Prouvènço
Domaine du Bois Vert
Chemin de la Transhumance
13450 Grans

Grans le 22 mai 2008

Communiqué de Presse

Le débat parlementaire qui s'est tenu à l'Assemblée Nationale le 7 mai, a été entièrement consacré aux langues régionales de France. C'est un évènement !

Le *Collectif Prouvènço* œuvre pour la reconnaissance de la langue provençale au sein des langues d'oc. Il apporte naturellement son soutien à Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication pour son discours qui va dans le sens de la prise en compte du pluriel et de la diversité des langues régionales de France. Madame Albanel cite les langues d'oc et utilise le pluriel. C'est une grande première dans notre pays où jusqu'à présent le lobbying des partisans de l'unicité empêchaient toute avancée démocratique au sein des langues d'oc et des langues d'oïl.

De la même façon nous soutenons la prise de position du député du Pays d'Arles, Michel Vauzelle, qui dans une question écrite interroge Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, sur la volonté du Gouvernement de traduire dans le droit français la Charte Européenne des langues régionales, comme de nombreuses informations concordantes le suggèrent actuellement. Une telle reconnaissance supposerait une modification de notre Constitution, qui, en vertu de son article 2, reconnaît le Français " langue de la République ". Monsieur Michel Vauzelle demande donc à Madame la Ministre, quelles sont les modalités envisagées par le Gouvernement pour concrétiser cette reconnaissance des langues régionales, et quel serait leur éventuel calendrier de mise en œuvre. Par ailleurs, parmi les différentes langues régionales reconnues par l'Union Européenne, figure l'Occitan. Toutefois, cette langue régionale se caractérise elle-même par une grande diversité, dans son expression orale aussi bien qu'écrite. Le Provençal, codifié par Frédéric MISTRAL, Prix Nobel de Littérature en 1904, est l'une d'entre elles. Son berceau se situe en Pays d'Arles, mais son rayonnement s'étend dans toute la Provence. Le Provençal dispose de caractéristiques propres qui le distinguent fortement de l'Occitan. A ce titre, il mériterait d'être reconnu à part entière parmi les langues régionales. Monsieur Michel VAUZELLE interroge donc Madame la Ministre sur la volonté du Gouvernement de reconnaître le Provençal mistralien parmi les langues régionales.

Pour résumer, le *Collectif Prouvènço* s'inscrit totalement dans ce débat. Il y voit l'effet d'une politique que nous menons en direction des élus et des décideurs. Des Alpes à la Méditerranée, une très large majorité des élus soutiennent l'action que mène notre mouvement en faveur de la langue provençale. Depuis huit ans maintenant, le *Collectif Prouvènço* revendique et construit la Provence culturelle de demain.

D'ores et déjà le *Collectif Prouvènço* annonce une manifestation et un concert de soutien en faveur du respect de la pluralité des langues d'oc et du provençal, au printemps 2009 à Marseille.

Uno regioun, uno identita, uno lengo.

Pour le *Collectif Prouvènço*, Jean-Pierre Richard, Président.

Port 06 81 99 06 14